

JOURNAL

DE LA VILLE

ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 11 francs pour 6 mois, et de 5 fr. 50 cts. pour 3 mois, et se reçoit par la poste, franchise de port.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

Les personnes qui auraient l'intention de renoncer à leur abonnement sont priées de le faire savoir. Celles qui garderont le silence seront présumées vouloir continuer à recevoir le Journal, qui leur sera adressé par la même voie que celle suivie jusqu'à présent.

FRANCE. — Paris, 23 décembre.

Voici de nouveaux détails pleins d'intérêts, donnés par M. Green à la presse, sur sa dernière ascension. Déjà il en prépare une nouvelle.

« Le brouillard épais qui régnait dans tout Paris m'avait convaincu d'avance que le ballon serait bientôt hors de la vue des spectateurs; cette circonstance m'avait engagé à nous enlever de terre aussi lentement que possible. Quoique je n'eusse laissé à l'aérostat que 6 livres et demi de force ascensionnelle, le brouillard était si dense que nous perdîmes la terre de vue en 40 secondes; m'apercevant alors que nous nous dirigeions au midi, et que nous traversions la ville, et voulant montrer une seconde fois la machine aux habitans de Paris, je laissai échapper un peu de gaz, ce qui nous permit de descendre jusqu'à 150 pieds des habitations. Voyant que nous avions été reconnus par la population qui se trouvait au-dessous de nous, et qui nous avait accueillis par des bravos, notre but était rempli; je jetai un peu de lest, et nous remontâmes rapidement; 15 secondes après nous avions traversé le brouillard, et nous nous trouvions exposés aux rayons du soleil le plus brillant, ce qui faisait un contraste frappant avec l'atmosphère humide et épaisse que nous venions de quitter. Au-dessous de nous se trouvait, dans toutes les directions, et s'étendant jusqu'à l'horizon, une vaste étendue de nuages blancs comme la neige, et au-dessus un ciel bleu pur et sans vapeur.

« Les rayons du soleil, n'étant interrompus que par le ballon, jetaient sur les nuages, au-dessous nous, l'ombre parfaite de la machine, qui dans sa course permettait à mes compagnons de connaître la direction que nous prenions. Tous exprimèrent un plaisir et un étonnement sans bornes à cette vue ravissante, et déclarèrent que les poètes devaient être aéronautes pour décrire de pareils voyages.

« L'humidité qui couvrait la machine s'étant évaporée, et le gaz ayant acquis la température de l'atmosphère qui l'entourait, nous conservâmes pendant 20 minutes une direction presque horizontale. Nous avions été une heure dans l'air, quand voyant le soleil baisser, les voyageurs qui m'accompagnaient ayant manifesté le désir de retourner à Paris dans la soirée, je commençai la descente, et en 10 minutes, nous fîmes de nouveau plonger dans les nuages qui étaient devenus plus épais que quand nous les avions d'abord traversés; c'était à un tel point, qu'arrivés à une hauteur de 100 pieds de la terre, nous ne pouvions pas encore l'apercevoir. Dans cette position nous devions prendre de grandes précautions; car pour un aéronaute, c'est la situation la plus critique, pour moi surtout qui étais tout-à-fait étranger au pays. A 50 pieds de la terre, nous passâmes par-dessus une pièce de vignes, et j'aperçus au centre un pré convenable pour emballer le ballon. Je descendis en cet endroit: nous avions été une heure et 15 minutes en l'air. A peine avions-nous commencé à vider le ballon, que deux paysans arrivèrent et nous informèrent que nous nous trouvions à une demi-lieue de l'autre côté de Vitry. »

— Des lettres de Venise donnent la triste nouvelle que le grand théâtre de la *Fenice*, de Venise, a été brûlé le 12 du courant. Voici comment la gazette privilégiée de Venise rend compte de cet événement:

« Le théâtre de la *Fenice*, l'un des plus beaux et des plus grandioses théâtres de l'Italie, ouvrage du Vénitien Antonio Selva, n'est plus qu'un amas de cendres encore fumantes. Ce théâtre a été la proie des flammes dans la nuit dernière: et au moment où nous écrivions, on ne connaît pas encore la véritable cause de cet accident. Le feu se manifesta vers 3 heures, et malgré les plus prompts

secours, les incroyables efforts de courage et d'ardeur des pompiers, malgré le zèle des autorités et des citoyens, on n'a pu se rendre maître du feu, de sorte que d'un aussi magnifique monument, rendu célèbre par les compositions de tant de génies, et où l'on célébra un grand nombre de solennités nationales, il ne reste plus que les murs extérieurs. Sans les prompts secours qui parvinrent à isoler l'incendie, on aurait eu encore d'autres calamités à déplorer. »

AFFAIRES D'ESPAGNE.

On écrit de Bayonne, 19 décembre:

« Le 16, dans la soirée, les choses en étaient au même point à Bilbao. Gomez était le 14 du côté de Briviesca, se dirigeant sur Villarcayo. Une lettre de Durango annonce qu'Espartero a envoyé une division vers Orduna, ce qui confirmerait la nouvelle de l'arrivée de Gomez dans ces parages. Cette même lettre prétend qu'il reste à Gomez de 6 à 7000 hommes; mais d'autres renseignements indiquent que, sur ce nombre, plus des deux tiers ont été levés forcément dans les provinces qu'il a parcourues en deca de Madrid.

« L'état des troupes carlistes devant Bilbao est déplorable: depuis six semaines, elles ont essayé un tems horrible. Une maladie contagieuse commence à exercer ses ravages dans leurs rangs. Les villages qui environnent Bilbao, dans un rayon de deux ou trois lieues, sont accablés de réquisitions, pour subvenir aux besoins de l'armée assiégeante, qui, forte de 14 à 15,000 hommes, consomme journellement 23 à 24,000 rations. On aperçoit plus que jamais du découragement parmi les habitans des provinces insurgées. Bilbao peut tomber; car les manœuvres d'Espartero sont loin de dissiper les craintes à ce sujet. Mais ce malheur, s'il arrive, sera loin d'avoir les funestes conséquences qu'il eût eues, si la place eût été emportée dans les deux premiers jours du siège, et lorsque Gomez menaçait Séville et Grenade. Les carlistes des deux côtes des Pyrénées ont beau représenter comme résultat avantageux à leur cause, la facilité avec laquelle Gomez a parcouru la moitié des provinces de l'Espagne, ils ne parviendront jamais à persuader au public que le but unique de ces expéditions ait été de faire une longue promenade et de recueillir quelques contributions, dont a peine un dixième entrera dans les coffres de don Carlos. Il n'en sera pas moins prouvé qu'il y a eu dans les masses populaires absence de sympathie assez forte, pour permettre à Gomez et aux autres chefs, d'établir dans une province au moins un gouvernement, à la tête duquel le prétendant eût pu s'aller placer. » (Débats.)

PAYS-BAS. — Gand, 23 décembre.

Depuis quelque tems les attaques de la patriotie contre la Société pour favoriser l'industrie, autrement dite la Banque de Bruxelles, se multiplient avec un acharnement et une brutalité difficile à concevoir par ceux qui ne connaissent ni nos affaires, ni les rivalités d'autres institutions commerciales contre cette banque et la solidité de son établissement.

Il paraît qu'en haine de son origine, tous les énergumènes révolutionnaires, toute la lie de la faction ont été déchaînés à la poursuite de cette banque, qui tient dans ses mains d'immenses capitaux toujours disponibles et qui a secouru utilement le commerce et l'industrie dans les tems les plus difficiles.

D'après la loi fondamentale des Pays Bas, le roi pouvait se faire adjuger des propriétés domaniales jusqu'à la concurrence d'une certaine valeur et les revenus de ces domaines venaient en déduction de la somme qui lui était allouée annuellement pour la liste civile.

Le roi Guillaume a cru devoir profiter de cette disposition de la loi et s'est fait céder une quantité déterminée de domaines qu'il a ensuite passés à la banque sans bénéfice aucun sur le prix de cession et uniquement pour donner à cet établissement, assis désormais sur la propriété foncière, une stabilité qui augmentât son crédit et la confiance publique dans ses opérations: aussi la faveur qu'obtintrent ses actions fut elle telle, qu'à l'exception de la société de commerce d'Amsterdam, aucune institution financière n'a vu jusqu'ici son papier porté et soutenu constamment à un taux aussi élevé.

Si nous ajoutons à ces considérations que la révolution qui a sapé, détruit, anéanti tant de précieux établissemens et enlevé tant d'avantages à la Belgique, a trouvé la banque de Bruxelles inexpugnable et n'a pu l'entamer, malgré toutes ses tentatives; que le roi Guillaume est encore un des principaux actionnaires de cette banque et doit en percevoir chaque année les dividendes, on aura l'explication de l'exécution que la patrioterie a vouée à cette banque et des efforts auxquels elle se livre pour en faire sa proie d'une manière ou d'autre.

Une des premières hostilités contre la banque de Bruxelles a été de soutenir que les biens cédés à cette banque, par le roi Guillaume, l'avaient été à trop bas prix; mais comme le roi Guillaume s'en était dessaisi au même prix qu'il les avait acquis, il n'y avait point de reproche à lui adresser de ce côté, et la banque ne pouvait être reprochable d'avoir acheté des domaines pour la valeur que la représentation nationale avait elle-même déterminée. D'ailleurs, ces domaines, consistant pour la plupart en forêts, avaient subi pendant long tems le régime destructeur des Français, étaient notablement détériorés, et ont considérablement augmenté de valeur pendant une dizaine d'années que la banque les a administrés.

Ce sont ces domaines que les bateleurs révolutionnaires convoitent, et sur lesquels ils voudraient mettre la main en supprimant la banque. C'est un vol, une spoliation, un brigandage qu'ils méritent. On sait très-bien qu'en bonne justice tous leurs efforts devraient être impuissans, mais nous avons déjà appris par notre expérience ce que la justice et les lois ont de pouvoir dans la Belgique révolutionnée, et comment; à défaut d'équité, on se tire d'affaire, ou plutôt l'on fait ses affaires par le pillage, l'assassinat, et même par de simples denis de justice, comme le pratique très-adroitement le ministre de Theux à l'égard de M^{me} V. O., d'Anvers, et de M. de G^{***}, de Gand.

La banque cependant comprend très-bien les conséquences possibles de la guerre qu'on lui déclare, et c'est pour cette raison qu'elle s'empresse de réaliser la valeur de tous ses biens fonds. L'argent, se dit-elle, est cosmopolite; il sera toujours beaucoup plus difficile aux brigands de s'approprier mon numéraire que mes domaines, et lorsque je serai maîtresse de mes fonds, il me sera très-aisé d'échapper à la cupidité patriotique et d'aller planter, loin des frisons et des escrocs, mes tentes et mes caisses en Allemagne ou en Hollande.

En attendant, la banque reste toujours dépositaire des fonds de l'état; elle gère la caisse nationale; mais elle n'est pas sans savoir que cette gestion, qu'on lui confie, n'est qu'un prétexte pour avoir la faculté de mettre le nez dans ses écritures, et de préparer plus sûrement l'usurpation qu'on machine depuis long-tems; provisoirement toute la meute des journalistes de la patrioterie est déchaînée et ouvre les voies au grand coup qu'on a résolu. Il sera intéressant de voir comment la banque l'évitera. Peut être même offrira-t-on le partage du gâteau aux administrateurs. La patrioterie n'y regarde pas de si près, lorsqu'il s'agit de rapine ou de larcin.

(*Message.*)

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 28 décembre.

L'exposition des ouvrages d'art et d'agrément au profit de l'institution des jeunes filles pauvres, ce petit bazar de la bienfaisance, ne présente pas tout-à-fait le même nombre d'objets que l'année dernière; mais l'on s'accorde généralement à dire que pour la perfection du travail, pour la valeur intrinsèque des ouvrages, pour le choix et la variété, aucune des expositions précédentes n'a offert un plus bel assemblage de produits. Il n'est pas à contester que, dans le nombre, quelques-uns ne fassent tache à côté de petits chefs-d'œuvre de bon goût; sans doute, il en est qui n'ont rien de commun avec ce qui s'appelle art ou talent; mais en exceptant cette minime portion de la liste des dons vraiment dignes de l'attention du public, la grande majorité prouve que les travaux du genre aimable et gracieux dont les dames luxembourgeoises occupent leurs loisirs, sont poussés à un haut degré de perfection. La destination des objets exposés, le but de charité que les donateurs se sont proposés, nous fait un devoir de ne mentionner aucun ouvrage spécialement; il y aurait cependant beaucoup à louer dans cette masse de jolies choses si coquettement arrangées, dans cet ensemble de richesses brodées, peintes, sculptées, qui se pavent sur un fond agréable à l'œil, comme des fleurs au milieu d'un brillant parterre!

Le public s'est convaincu, par des preuves visibles, que l'instruction donnée aux jeunes élèves de l'école ouvrière, embrassait des genres différens et devait contenter les plus difficiles exigences, sous tous les rapports. On a vu des chemises d'hommes et de femmes confectionnées avec une perfection que nos plus habiles couturières auraient peine à surpasser; des broderies sur canevas d'un travail exquis; des dentelles d'une beauté et d'un fini qui répon-

naient les dames; surtout des échantillons de linge damassé raccommode avec une netteté telle qu'il est impossible d'exiger davantage dans ce genre de travail extrêmement difficile et pour lequel il est si rare de trouver des mains capables; de pareils ouvrages élèvent presque au rang d'artiste l'ouvrière qui a le talent de les exécuter.

Il est à regretter que l'exposition n'ait pas obtenu une plus grande quantité d'ouvrages confectionnés par des artistes et des ouvriers de la ville; ceux qui ont été admis sont dignes de remarque. Les sièges en noyer et en acajou de M^{ms} Michaëlis et Kuntze sont d'une forme très gracieuse, d'un poli très-brillant et incrustés avec goût. Un devoir de M. Poncin, en bois du Brésil, attire l'attention. Un registre (livre de compte) d'une reliure à la fois solide et élégante, appartenant à M. Kuborn, mérite des éloges.

Les amateurs se sont pressés en foule pour jouir de la vue de ces beaux objets que le sort va bientôt distribuer aux possesseurs de bons billets. Que ceux qui en désirent encore se hâtent d'en demander; il n'en reste plus guère; mais les meilleurs ont été réservés pour la clôture du registre.

— Hier, le bureau de bienfaisance a fait la première distribution du bois de chauffage aux pauvres, sur le produit de la collecte de cette année.

— On écrit de Bruxelles: « Le cabinet de Léopold, irrité de l'acte de vigueur par lequel le général commandant la forteresse de Maestricht, a étonné la pétaudière belge, s'est adressé aux puissances pour demander leur protection contre le renouvellement de semblables agressions. En attendant les décisions diplomatiques de l'étranger, les politiques de nos cafés hument la fumée qui s'est exhalée du cratère représentatif, volcan peu dangereux dans ses explosions. Mais, ce qui est certain, c'est que l'ambassadeur anglais doit avoir calmé la furie de nos patriotes par une note, dont il résulterait que désormais l'Angleterre ne s'opposerait en aucune façon à une pointe de l'armée hollandaise vers la Belgique, s'il arrivait que la force armée belge sur les frontières provisoires (*sic*) se permit encore des voies de fait arbitraires contre des hommes paisibles, et exigeât de justes représailles de la part du gouvernement des Pays-Bas. »

— On écrit de Coblenz, 20 décembre: « Hier, vers les cinq heures du soir, le pont de bateaux sur le Rhin, a été emporté avec tous les passagers qui se trouvaient dessus au moment où il est le plus fréquenté, par une flotte de bois ou radeau descendant en Hollande, mais qui était amarré plus haut, pour passer la nuit. On prétend qu'il a été détaché par la force des eaux, qui sont à un niveau extraordinaire. On ignore le nombre des personnes qui ont péri dans cet événement. De suite on a expédié des courriers le long du fleuve, jusqu'à Cologne, pour prévenir autant que possible d'autres malheurs. Il ne reste de notre pont que deux bateaux; tout le surplus a été entraîné en bloc. »

— Les journaux de Paris annoncent aujourd'hui que le général Athalin vient de se marier à huis-clos dans l'église de Saint-Roch, à Paris, et que la reine a été présente à son mariage; mais aucune de ces feuilles ne donne le nom de l'épousée. Quelle peut être la cause d'un pareil silence sur la personne la plus intéressante de la cérémonie? Depuis long-tems la voix publique dit que M. Athalin est l'époux de M^{me} Adélaïde, sœur du roi des Français.

RELATION DES DERNIERS MOMENTS DE CHARLES X.

Le 1^{er} novembre, le roi eut une incommodité légère en apparence, et qu'il dissimula; elle ne changea rien à ses habitudes; il célébra en vrai chrétien la grande fête des élus. Le lendemain, il assista au service pour les morts. Au retour il nous dit aussi: « C'est une pensée salutaire que celle de notre fin inévitable: elle nous fait veiller sur les actions de notre vie; elle est la consolation de nos maux..... J'ai subi de cruelles épreuves, et je les ai patiemment supportées dans l'espoir que Dieu m'en tiendrait compte dans l'avenir..... »

Le 3, veille de son jour de fête, il eut à dîner le comte et la comtesse de Gleibach; M. de Gleibach est le capitaine du cercle de Goritz, le chef de l'administration politique. Le roi l'entretint, avec son aisance accoutumée, de tout ce qui pouvait intéresser un administrateur; il l'interrogea sur les pays confiés à ses soins, et lui exprima combien il était touché des regards dont l'entouraient les habitans. Pendant le repas, un corps nombreux de musique vint exécuter, sous les fenêtres du Groffenberg, divers morceaux d'harmonie. Charles X témoigna, avec grâce, combien il était sensible à cet hommage offert dès la veille à son jour de fête.

Ce jour-là même, l'arrivée du marquis de Clermont-Tonnerre, son ancien ministre, lui causa une véritable satisfaction. Dès qu'il en fut instruit, il se hâta de le faire appeler pour la soirée. Il l'accueillit avec une extrême bienveillance; lui et M. le Dauphin lui

demandèrent nominativement des nouvelles d'un grand nombre d'officiers de terre et de mer, avec une étonnante fraîcheur de mémoire et un intérêt touchant, louant ceux qui lui étaient restés fidèles, en excusant beaucoup d'autres, rendant justice indistinctement aux talens de chacun d'eux, et ne prononçant le blâme de personne.

Le 4, jour de la Saint-Charles, le roi éprouva un saisissement de froid pendant la messe, vers neuf heures et demie. Il convint alors que depuis trois jours il ressentait une incommodité fatigante. Il n'eut pas la force d'assister au déjeuner; mais à onze heures, il reçut les hommages de tous les français de notre colonie, et plus tard, l'archevêque de Goritz, ainsi que plusieurs personnages considérables de la ville. Il donna aussi une audience d'une heure et demie à M. de Clermont-Tonnerre, qui fut frappé de l'activité de ses questions, de l'attention qu'il apportait aux réponses, de la présence de son esprit et de sa mémoire, de la vivacité et de l'élevation de ses sentimens.

Après ces audiences, Charles X commença à éprouver des douleurs et un malaise qui encore ne donnèrent pas d'inquiétudes. Il ne parut pas au dîner, où ses enfans portèrent sa sante avec un sentiment de tristesse. Immédiatement après, il se rendit dans le salon, où nous étions réunis. Nous fûmes frappés et profondément affligés du changement subit qui s'était opéré en lui; sa voix éteinte avait quelque chose de caverneux, sa physionomie et ses traits semblaient frappés d'une caducité soudaine. « Je me sens bien faible, dit-il, mais j'ai voulu vous voir encore et vous remercier des vœux que vous venez de former pour moi. » Il resta debout quelques instans, adressant des paroles de bienveillance à sa famille et aux dames qui l'entouraient. Il se retira bientôt, nous laissant en proie à de vives inquiétudes, à de tristes pressentimens, quoique nous fussions bien loin de soupçonner quel était la nature du mal.

Dans la nuit, son état s'aggrava; des vomissemens se déclarèrent, des crampes violentes fatiguèrent tous ses membres et se manifestèrent jusque dans la région du cœur. M. le docteur Bougon reconnut alors les symptômes caractéristiques d'une violente attaque de choléra. M. le duc de Blacas se hâta d'aller prévenir M. le Dauphin et Madame la Dauphine, qui accoururent auprès de Charles X. Nous nous empressâmes tous de nous rendre au Groffenberg, dès que nous apprîmes ces tristes nouvelles.

Le roi souffrait beaucoup; les accidens se succédaient avec activité; les crampes se renouvelaient à chaque instant. M. le cardinal de Latil, averti par le duc de Blacas, s'approcha du lit du roi mourant; faisant un appel à sa foi, à son courage religieux, il lui parla de la nécessité de recevoir les secours de l'église. Charles X les réclama avec empressement et sans émotion. « J'ai bien souffert cette dernière nuit, dit-il, mais je ne pensais pas que cette maladie dût tourner si court. » Pendant qu'on se disposait à lui donner l'extrême-onction, il continua à s'entretenir tranquillement avec le cardinal; et tout à coup lui serrant la main: « Recevez mes remerciemens, dit-il, je vous dois beaucoup.... je vous dois la résignation de ma vie, et le calme dont je jouis en présence de la mort.... je vous dois beaucoup! » répéta-t-il.... Et sans doute, dans cet instant, le religieux monarque se souvenait que ce fidèle compagnon de ses malheurs avait assisté un autre mourant..... En voyant au chevet du lit de Charles X le cardinal et le docteur Bougon, nous étions frappés de cette pensée que c'étaient les deux mêmes hommes qui avaient porté les secours de la terre et du ciel à l'infortuné duc de Berry.

Le roi répondit à toutes les prières pendant l'extrême-onction. Les médecins avaient déclaré que, vu la nature de sa maladie, il ne pouvait recevoir le saint viatique. Il se soumit sans réclamation, et ce fut sans doute un pénible sacrifice pour son cœur religieux. On célébra la messe près de son lit. Il demanda son livre, et il suivait les prières avec recueillement, pendant les intervalles où les crampes lui laissaient quelque liberté.

Après la messe, le vénérable évêque d'Hermopolis, relevant à peine de maladie, et profondément attristé par la nouvelle récente de la mort de son frère, vint exhorter le roi mourant, avec une éloquence douce et touchante, il lui exposait que les malheurs de sa longue existence devaient se représenter à lui comme la plus chère consolation de ses derniers moments.

Les deux jeunes princes vinrent éplorés serrer dans leurs bras leur grand-père mourant. Le médecin avait cru de son devoir de demander qu'on les éloignât, vu le danger du mal. Ils exprimèrent tous deux qu'aucune crainte ne saurait les empêcher de remplir le devoir le plus sacré, et de suivre les sentimens de leur cœur. Le roi les embrassa avec tendresse; déjà ses forces épuisées ne lui permettaient presque plus de proférer une parole.... Il étendit ses mains sur leurs têtes. « Que Dieu vous protège, mes enfans, leur dit-il d'une voix éteinte; marchez devant moi dans les voies de la justice... ne m'oubliez pas... priez quelquefois pour moi. »

Le prince Philippe de Hesse-Hombourg, commandant supérieur militaire de la Styrie et des provinces illyriennes, venait d'arriver de Gratz; son intention avait été de se trouver à Goritz, le jour de St-Charles, pour complimenter le roi. Les neiges amoncelées dans les montagnes avaient retardé sa marche. Il fit demander de venir saluer la famille royale; car encore on ignorait dans la ville la triste situation où se trouvait le roi. Le Dauphin m'envoya vers le prince pour l'en instruire... Quand je lui annonçai que le roi Charles X se mourait atteint du choléra, il resta comme frappé de la foudre: des larmes mouillèrent les yeux de ce généreux soldat. « J'étais parti pour assister à sa fête, dit-il... quelle terrible destinée! — Et quel enchaînement de malheurs supportés avec constance! lui répondis-je.... Votre Altesse ne l'a pas oublié; il y a trois ans, vous vîntes célébrer avec nous le 76^{me} anniversaire de Charles X, dans l'auberge d'une petite ville, tandis que ce prince infortuné gisait malade dans une chambre étroite, sans rideaux et sans feu..... » Le prince de Hesse, profitant d'un moment plus calme, vint offrir à la famille royale tous les services qui dépendaient de lui, avec ces sentimens élevés et généreux qui le caractérisent.

Les accidens de la maladie se calmèrent: le roi semblait respirer. Vers sept heures et demie, la réaction annoncée se manifesta: le pouls reprit quelque action; les pieds se réchauffèrent... une lueur d'espérance vint consoler la famille royale et ses serviteurs affligés.... Le malade ne pouvait parler; il sourit plusieurs fois à son fils et à madame la Dauphine... Notre joie ne fut pas longue... L'âge du roi ne permit pas que la réaction s'accomplît... les forces vitales s'affaiblèrent dans cette lutte impuissante.

Le 6, à une heure un quart du matin, le docteur Bougon annonça que le roi n'avait plus que quelques instans à vivre. Nous tombâmes tous à genoux autour de son lit. M. le Dauphin, priant avec ferveur, respirait le souffle de son père. Seule, debout aux pieds du roi, les mains jointes avec contraction, M^{me} la Dauphine semblait présider cette nouvelle scène de douleur. A une heure et demie, sur le signe expressif du docteur Bougon, le duc de Blacas se pencha vers M. le Dauphin, et lui dit quelques mots à voix basse.... Ce prince, avec un profond sentiment de vénération, ferma les paupières de Charles X.... et au milieu du silence et du saisissement de la douleur, les sanglots déchirans de la fille de Louis XVI annoncèrent qu'un sacrifice royal venait encore d'être consommé.

Après quelques instans, M^{me} la Dauphine s'écria: « Tant que le roi existe, mon neveu remplissait un devoir sacré en restant près de lui; actuellement mon devoir est d'empêcher qu'il coure un danger inutile... je veux l'emmener sur le-champ. » Et elle le conduisit immédiatement dans son habitation, à une extrémité opposée de la ville.

Le roi resta exposé sur son lit. Le peuple de Goritz fut admis à visiter les restes de ce prince bienfaisant, dont il chérissait déjà la présence. Des religieux veillaient en prières près de lui, et les saints mystères étaient célébrés dans l'appartement drapé de noir.

Nous nous occupâmes aussi de rechercher si, parmi les papiers du roi, il n'existait pas quelque disposition relative à ses funérailles. Ces papiers consistaient en lettres de diverses époques, en notes, en mémoires, sans utilité actuelle; nous trouvâmes seulement un testament fait en Angleterre en 1804. Il ne renfermait aucune des dispositions que nous avions cru devoir rechercher. Nous remis tous ces papiers dans une cassette dont la clé fut enveloppée sous un triple sceau, et remise immédiatement à M. le comte de Marnes: c'est le nom adopté par M. le Dauphin.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Comme il est notoire, dans toute la ville, que mes concitoyens ont pris part à la situation malheureuse dans laquelle je me trouvais, ainsi que mes voisins Ruess et Mullendorff, par suite de l'incendie qui a éclaté chez moi le 11 janvier 1823, et qu'il sont venus à notre aide au moyen d'une collecte, dont le montant a été partagé entre nous; je croirais manquer au devoir le plus sacré, si je ne remplissais pas la promesse que j'ai faite à cette époque, et si je ne remboursais pas la somme que j'ai reçue. Comme il m'est impossible de connaître les donateurs, bien moins encore le montant de ce que chacun a donné, je prie les personnes qui voudront réclamer leur quotepart, de s'adresser à M^{re} Clesse, receveur du bureau de bienfaisance, dans le délai de trois mois, à dater de la présente; passé le 1^{er} avril 1837, ceux qui ne se seront pas présentés seront censés y avoir renoncé en faveur des pauvres, et il en sera fait recette au profit du bureau de bienfaisance.

Luxembourg, le 27 décembre 1836.

Nicolas SCUMIT.

LUNDI, 2 janvier 1837, à une heure de relevée, l'autorité locale de la commune de Biver relâchera le DROIT DE CHASSE sur les propriétés de la commune pour un terme de trois années consécutives, à partir du 1^{er} du dit mois. — L'adjudication aura lieu en la demeure de M. le bourgmestre, à Wecker.

AVIS.

La MAISON DES ALIÉNÉS à Trèves vient, grâce à la sollicitude du gouvernement, d'être améliorée sous bien des rapports. Cet Établissement offre maintenant, aussi bien par la situation agréable du beau bâtiment récemment construit à neuf, que par l'organisation du service intérieur, tout ce qu'on peut, à juste titre, désirer pour la surveillance, le traitement et les essais de guérison des malades.

L'on continue d'y recevoir, moyennant une indemnité fixe, des personnes aliénées des deux sexes comme pensionnaires, soit qu'elles viennent de l'étranger, soit de l'intérieur. L'indemnité en question se monte, selon la classe de nourriture et d'entretien choisi par les parents ou les communes, à 320, 572 ou 762 francs par an, hormis cependant les objets de luxe; lesquels, s'il y a lieu d'en donner, se paient en sus.

S'adresser, pour plus amples informations, en personne ou par lettres affranchies, à M^r ESKENS, directeur de la Maison des Aliénés, à Trèves.

On désire un **INSTITUTEUR ECCLÉSIASTIQUE** capable d'enseigner les éléments des langues anciennes et les humanités à deux enfants demeurant à la campagne, et de suivre en outre l'instruction de deux petites filles. — S'adresser, pour plus amples renseignements, à M. Clomes, professeur, à Luxembourg.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le sieur **GODCHAUX**, essayeur du Bureau de garantie de la marque d'or et d'argent, a transféré son domicile de la rue Louwigny, dans celle du Rempart, n^o 248.

**VENTE PUBLIQUE
D'UNE BELLE MAISON.**

MARDI, 10 janvier prochain, les héritiers de feu la dame Elisabeth Weyler, veuve de M. Nicolas Marchand, vivant propriétaire-rentière, à Luxembourg, exposeront en vente publique, et feront adjudger au plus offrant et dernier enchérisseur, **UNE BELLE MAISON D'HABITATION**, construite à neuf, sise en cette ville, place d'Armes, entre la propriété de M^r Weishaupt et celle de la veuve Perette, et donnant par-devant sur ladite Place. — La vente aura lieu en l'étude du notaire soussigné.

S'adresser à lui pour les conditions.
Luxembourg, le 22 décembre 1836. **MAJERUS**, notaire

**VENTE PUBLIQUE
D'UN BEAU MOBILIER.**

JEUDI, 12 janvier prochain, les mêmes héritiers Marchand feront vendre publiquement, au comptant, tout le mobilier dépendant de la succession de ladite dame Marchand, leur mère, et consistant en meubles meublans, tables, chaises, commodes, armoires, glaces, canapés, fauteuils, fourneaux, bois de lits, matelas, traversins, oreillers, draps de lit, couvertures, lits de plumes, une grande quantité de beau linge; batterie de cuisine, et autres meubles dont le détail serait trop long; plus 200 bouteilles de vin de Bourgogne, crû de 1825.

La vente aura lieu en la maison désignée dans l'annonce qui précède.
Luxembourg, le 22 décembre 1836. **MAJERUS**, notaire.

**VENTE DE MAISONS
ET D'UNE REMISE.**

JEUDI, 29 décembre courant, à deux heures de relevée, les héritiers de feu M^r F. N. Meyer, de son vivant architecte à Luxembourg, feront procéder à la vente par adjudication publique, à credit, de deux maisons d'habitation, sises en cette ville, au Cul-de-sac, l'une entre la propriété de M^r Tillard et les fortresses, l'autre, dite Loges prussiennes, entre la maison de Courard Brehm et celle dite maison Schelling,

Et une remise, sise même rue, entre la propriété de la veuve Friederich et celle de M. Metzler, huissier.
MAJERUS, notaire.

A LOUER ou **A VENDRE**, soit en masse, soit en plusieurs lots, le **JARDIN** avec Prairie, situé à Clausen, provenant de M^m. Mullendorff et Hochhertz. — S'adresser à M. **REUTER-HEDESORFFE**.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public, qu'on trouvera chez lui, pendant tout l'hiver, des huîtres fraîches, harengs de Hollande, sardelles, etc., etc., ainsi qu'un assortiment de citrons, oranges, marions, etc.

Pierre NICOLAY,
demeurant rue du Piquet, n^o 200.

On trouvera pendant tout l'hiver des **CARPES** et des **BROCHETS** à Kockelscheuer et à Sept-Fontaines.

Es werden den ganzen Winter hindurch Karpfen und Hechten in Kockelscheuer und auf der Sayenerree zu kaufen seyn.

Versteigerung eines Landguts.

Am **Freitag**, den **ten** des fünftaen Monats Januar, Nachmittags um zwei Uhr, werden die Frau Regierungsrätbin **Du e d n o m** und deren Frau Tochter, das ihnen zuehörige, hier näher beschriebene, unter der Benennung „**Ed a r l o t t e n s**“ bekannte Gut, einer öffentlichen Versteigerung, unter sehr günstigen Bedingungen, ertheilt lunaehalber, an Ort und Stelle ansetzen.

Dasselbe liegt kaum zehn Minuten von Trier, in einer der reizendsten Umgegenden und in der Nähe der römischen Bäder und des Amphitheaters. Es besteht aus etwa 8 Morgen Weinberga, Garten, Ackerland und Wiese, welche zu einer geschmackvollen Anlage vereinigt, die Gesellschaften umschließen. Das Wohnhaus, seit acht Jahren im großartigen und ansehnlichen Style massiv erbaut, ist zweistöckig und enthält 12 Zimmer, einen Saal, Küche, Keller und Speicher. Die Oeconomie-Gebäude sind einfach und fast durchaus massiv, und enthalten das eine 2 Zimmer, Waichküche und Speicher, das andere den Pferde-, Kuh- und Schweinestall, das Holsaekel, den Fourragespeicher und den auch zur Wagenremise zu benutzenden Kelter. Das ganze Gut kann auch vorher angekauft werden, und sind die detaillirten Bedingungen auf portofreie Briefe bei dem Unterzeichneten zu erfragen.
Trier, den 15. December 1836. Der königliche Notar **J u n e**.

Am **Donnerstage**, 29. laufenden Decembers, um drei Uhr Nachmittags, wird durch unterzeichneten Notar zur Verpachtung des Ertrags der in der Nähe zum H. Michel hier befindlichen Ställe, für das Jahr 1837, geschrieben werden.
M a j e r u s, Notar.

UNE ACTION, 20 FRANCS.	SIX ACTIONS, dont une rouge gagnant forcément, 100 FRANCS.	TREISE ACTIONS, dont deux rouges gagnant forcément, 200 FRANCS.
----------------------------------	---	--

Vente irrévocable par Actions

sous l'inspection spéciale de la haute Chambre aulique I. et R. des finances,

Trois Grandes Propriétés,

SAVOIR :

- 1^o **LE PALAIS N^o 171, à VIENNE**, quartier Gumpendorf, estimé judiciairement à la valeur de..... v. de V. florins 1,050,000.
- 2^o **LE GRAND ÉTABLISSEMENT** industriel avec toutes appartenances pour la grande distillerie, de même que l'Hôtel de Maître complètement meublé, à Znaim en Moravie..... fl. 561,409 40 kr.
- 3^o **LE PALAIS N^o 178, à VIENNE**, au susdit quartier Gumpendorf..... fl. 450,000.

Les Gains accessoires en numéraire consistent en florins 25,000, 12,500, 10,000, 5,000, 4,000, 3,000, 2,500, 1000, 500 jusqu'à 5 florins v. de V., s'élevant en tout à flor. 252,500 v. de V., moyennant quoi le Fonds-Capital de cette Vente consiste en

DEUX MILLIONS 513,909 2/3 Fl. v. de V.

répartis sur 16.640 Gains.

PRIX D'UNE ACTION 20 FRANCS.

En prenant 5 Actions on en obtient une rouge gratis.

Le moindre Gain qui puisse échoir à une Action rouge est 5 fl. v. de V., mais elles prennent part en outre à un Tirage particulier de 100 Primes de fl. 25000 jusqu'à 20 fl., et de 4000 Actions; de sorte que 100 Actions peuvent gagner au moins deux fois, et même 2002 fois dans la chance la plus heureuse. — D'ailleurs toutes les Actions rouges concourent aussi à tous les Gains du Tirage principal.

En prenant 10 Actions il est alloué Trois Actions gratis, parmi lesquelles 2 de ces Actions rouges si richement dotées.

Le Tirage aura lieu publiquement et irrévocablement, à Vienne, le 31 JANVIER 1837, sous la garantie du Gouvernement.

Les propriétés seront délivrées aux gagnans libres de toutes dettes et hypothèques.

En s'adressant *directement* à la maison soussignée, qui est principalement chargée de cette entreprise, on reçoit le Prospectus français, les Actions, ainsi que la Liste du tirage, franc de port.

Sans affranchir. **J. N. TRIER ET C^o**,
Banquiers et Receveurs-généraux à Francfort s/M.

Deux Millions 513,909 florins v. de V.

contient la grande Vente par Actions des **TROIS SUPERBES PROPRIÉTÉS**,

laquelle aura lieu **IRRÉVOCABLEMENT A VIENNE, LE 31 JANVIER PROCHAIN**, sous la garantie du Gouvernement.

Pour se procurer des Actions Originales au Prix connu, on est prié de s'adresser directement à

L'Administration générale de **LÉOPOLD DEUTZ ET C^o**,
Maison de Banque à **MAYENCE** s. Rhin.